



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 28 février 2011***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/02/2011

**D - 20110055**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 28 février Deux mil dix, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (jusqu'à 17h30), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER (à partir de 15h50), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES (jusqu'à 17h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Sylvie CAZES, Mme Martine DIEZ,

***Acquisition par la Ville de Bordeaux de l'emprise du Groupe  
Scolaire n°1 de la ZAC des Berges du Lac. Autorisation.  
Décision.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux va se porter acquéreur, dans l'emprise de la ZAC des berges du lac, du terrain d'assiette nécessaire à la construction d'un groupe scolaire de 13 classes et d'un accueil « petite enfance » de 60 places.

Cet équipement, qui s'inscrit dans un « éco-quartier », sera exemplaire en matière de protection de l'environnement et du développement durable.

Il sera réalisé en maîtrise d'ouvrage ville sur l'îlot A2-3, bordé par la rue de l'école, le cours du tramway et la venelle « le chemin des écoliers ».

Le terrain d'emprise, entièrement viabilisé, cadastré TH 22, a une superficie de 5 602 m<sup>2</sup> au sol et une SHON constructible de 5 247 m<sup>2</sup>.

L'acquisition à l'aménageur, Bouygues Immobilier, est réalisée à titre gratuit conformément au traité de concession d'aménagement signé le 12 février 2007 entre la CUB et Bouygues Immobilier et de ses avenants successifs et sous réserve de l'obtention du cahier des charges de cession des terrains, de la convention financière, des statuts de l'AFUL et du règlement de service Cofely.

Un rapport de France Domaine en date du 31 janvier 2011 a valorisé ce bien à hauteur de 525 000 €.

En conséquence et afin de régulariser le foncier de cette opération, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**Décider** l'acquisition à titre gratuit à Bouygues Immobilier du terrain cadastré TH 22 destiné à un groupe scolaire et à un accueil petite enfance.

**Autoriser** Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 février 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN  
Adjoint au Maire**



